

dans les constructions faites aux chantiers de Sorel.

L'hon. M. BRODEUR: L'honorable député connaît-il quelque chose contre M. Baril?

M. NANTEL: Je donnerai les affidavit qui touchent M. Baril, et je crois, si je ne suis pas trompé, que je pourrai en avoir plusieurs.

M. Jean-Baptiste Pagé est le contremaître des peintres. M. Arthur Lavallée, son assistant, distribue les peintures aux diverses entreprises. M. Cecil Doutre est le pourvoyeur des magasins.

L'hon. M. BRODEUR: M. Doutre ne demeure pas à Sorel.

M. NANTEL: Qu'il demeure à Montréal ou à Sorel, il est censé faire partie du personnel.

M. Oscar Champagne est le peintre ou le "timekeeper", et il est aussi chargé de préparer la liste de paie.

A M. Ulric Latraverse est confié le département du coût des constructions. Il a comme assistant M. Albert Prudhomme. Tous deux sont chargés de tenir les livres; puis, sur des états fournis par les autres départements, ils peuvent établir le coût de toutes entreprises ou travail spécial faits aux chantiers de Sorel.

M. Désiré Champagne est le paie-maître. M. Cuthbert Champagne est gardien du "punch" où les hommes enregistrent le temps qu'ils font. Il y a M. Napoléon Badeau qui est le contremaître de la construction en bois. M. Gendron est contremaître des journaliers.

Il y a encore une foule d'employés dont je tais les noms. Chaque homme travaillant aux chantiers de Sorel porte un numéro d'ordre, et chaque entreprise ou construction a également un numéro d'ordre. Cette organisation a coûté \$42,000, et cependant voici qu'on la prend en défaut. Cette organisation superbe a été faite par un M. Falconer.

L'hon. M. BRODEUR: L'honorable député prétend-il que cette somme a été dépensée pour cette organisation et que M. Falconer a nommé ces employés-là?

M. NANTEL: Pour obtenir une bonne tenue de livres et pour donner des leçons à l'assistant, cela a coûté \$42,315.02.

Il y a donc à Sorel une armée d'employés: directeurs, assistants-directeurs, gardiens, peintres, contremaîtres, qui se touchent et se nuisent presque. Tous sont chargés de protéger la propriété du Gouvernement et du peuple, à Sorel. Or, malgré le rouage compliqué de cette organisation, il s'est trouvé, à Sorel, en l'an de grâce 1910, un homme, avocat de profession, qui a réussi à faire peindre sa maison avec les matériaux, les outils, les hommes du Gouverne-

M. NANTEL.

ment, et cela aux frais du Gouvernement. L'ouvrage est commencé aussitôt que la maison fût prête à recevoir la peinture, c'est-à-dire le 3 juin 1910, et n'est terminé que le 21 novembre suivant.

Durant cette période, c'est-à-dire environ 23 semaines, les hommes et les peintres du Gouvernement ont travaillé à cette entreprise privée. Jusqu'au 21 novembre, sept ou huit hommes à la fois y ont travaillé et ont été payés par le Gouvernement, régulièrement chaque quinzaine. Et, chose extraordinaire, le Gouvernement n'a connu le fait, n'en a été informé officiellement que le 22 novembre 1910, par la réception d'un état de compte des gages des peintres et des hommes de journée, accompagné d'un chèque au montant de \$375.62, adressé à M. L. G. Papineau, le directeur, état de compte tenu et fourni par Jean-Baptiste Pagé, qui n'est pas le teneur de livres officiel, mais qui s'est constitué le teneur de livres officieux pour la circonstance.

Quelle n'a pas dû être la surprise de M. Papineau en recevant ce compte et ce chèque! Jusque-là, le Gouvernement a été tenu dans l'ignorance la plus complète au sujet du peinturage de cette maison, qui restera à jamais célèbre. Ce chèque était pour le paiement des gages seulement, le paiement des matériaux n'était pas compris. L'éveil étant donné, on a vu ensuite à la remise de la peinture et des matériaux, et c'est M. Papineau qui a déterminé le mode auquel on devait recourir pour faire cette remise. Il a été décidé de faire venir les peintures d'une maison de Montréal,—la Mount Royal Colour and Varnish Company,—au montant de \$81.60, et de les remettre en nature au Gouvernement. M. Papineau a donné son chèque personnel en paiement de cette peinture. Les effets sont arrivés à Sorel le 12 décembre 1910, et furent emmagasinés au département le 13.

L'honorable député de Richelieu a remboursé à M. Papineau le montant versé personnellement par celui-ci et a payé les frais de transport. Mais comment s'y est-on pris pour accomplir ce tour de force? Car, en réalité, c'est un tour de force. C'est bien simple, et cela démontre bien la valeur morale de cette armée d'employés du Gouvernement à Sorel.

L'honorable député de Richelieu s'adresse d'abord à M. Oscar Champagne, le peintre ou le "timekeeper", qui a son bureau à Sorel voisin de celui du directeur, M. Papineau, et de son assistant, M. Terreault, et lui dit: M. Papineau n'est pas à son bureau, pouvez-vous m'envoyer des peintres, ma maison est prête à recevoir la peinture. Avec plaisir, répond Champagne. Le député de Richelieu rencontre Jean-Baptiste Pagé, le contremaître des peintres, au sortir du bureau de M. Oscar Champagne, et il lui répète la même chose: Pouvez-vous m'envoyer des peintres?